



Construire le nouveau modèle énergétique français

Les scénarios du Syndicat des énergies renouvelables

Construire le nouveau modèle énergétique français

Les scénarios du Syndicat des énergies renouvelables

Le débat sur l'énergie ? qui va s'ouvrir début 2018 ? sera décisif pour poser les bases du nouveau modèle énergétique français. Notre pays a toutes les cartes en main pour faire des énergies renouvelables la clef de voute de sa nouvelle croissance. Urgence climatique, santé et cadre de vie, indépendance énergétique, économie et compétitivité, emplois, tels sont les grands défis que les énergies renouvelables sont aujourd'hui capables de relever.

A travers les scénarios qu'il présente dans ce document, le SER démontre que les objectifs fixés par la loi à l'horizon 2030 sont, non seulement réalistes, mais qu'ils peuvent, à condition d'une volonté politique déterminée, être dépassés. **Ces scénarios font apparaître que les énergies renouvelables ont la capacité de couvrir une grande partie des besoins des Français d'ici 2030 :**

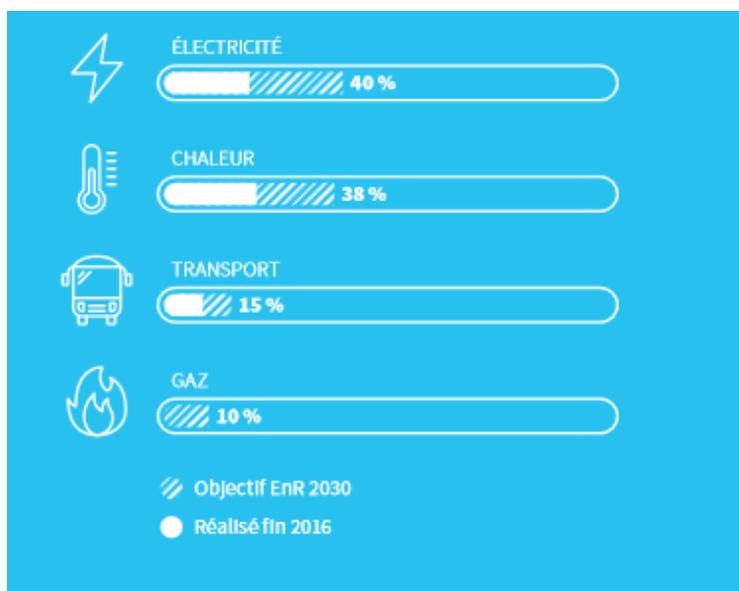
- Dans le secteur de la chaleur, qui reste aujourd'hui fortement carboné, les énergies renouvelables pourront couvrir 38% de notre consommation finale de chaleur ;
- Les énergies renouvelables pourront, par ailleurs, produire plus de 50% de notre production d'électricité ;
- Enfin, le développement d'une mobilité propre passera nécessairement par un développement accru des énergies renouvelables dans le secteur des transports, dont le volume est amené à doubler dans les 15 prochaines années.

Afin de bénéficier pleinement des atouts offerts par les énergies renouvelables, la révision de la Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE) devra être l'occasion de poursuivre les actions engagées ces dernières années, notamment en fixant des objectifs ambitieux à chaque filière EnR pour les horizons 2023 et 2028.

Acteur de la transition énergétique et représentant des producteurs d'énergies renouvelables, le SER a produit, pour chacune des filières, des scénarios qui s'appuient sur l'expertise de ses membres, l'analyse des gisements disponibles et les divers enjeux du développement des énergies renouvelables : compétitivité des technologies, création d'emplois et d'activités économiques, gestion des conflits d'usage, etc. Ils représentent donc un apport essentiel à la prise de décision dans le cadre de la future PPE.

Rappel des objectifs 2030

La Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte a fixé **un objectif de 32% d'énergies renouvelables dans notre consommation finale d'énergie à l'horizon 2030**, qui se décline, pour chaque usage, de la manière suivante :



Un rythme de développement à accélérer

Toutes filières d'énergies renouvelables confondues, **la France a réalisé en 2016 les deux tiers de l'objectif fixé pour 2020** (67 % pour l'électricité renouvelable, 63 % pour le thermique renouvelable et 85 % pour les biocarburants).

Il convient donc d'accélérer car **le rythme de développement actuel est insuffisant** pour atteindre les objectifs 2023 de la PPE. **Au rythme actuel (15,7% en 2016), les énergies renouvelables représenteront 20 % de notre consommation finale d'énergie en 2023 et seulement 24 % en 2030.**

Le déficit constaté en 2016 concerne en particulier les secteurs de l'électricité et de la chaleur. Dans le secteur des transports, la part des énergies renouvelables dépasse légèrement la trajectoire prévue initialement mais il convient de rester vigilant afin de poursuivre la progression.

Quelles nouvelles trajectoires pour les énergies renouvelables ?

Pour appuyer ses scénarios aux horizons 2023, 2028 et 2030 le SER a suivi la méthodologie suivante :

1. A partir des rythmes actuels de développement, **un scénario tendanciel** a été établi, ce qui a permis de **mettre en évidence le retard par rapport aux trajectoires de la loi** ;
2. Des **mesures visant à accélérer le rythme de développement actuel** ont été identifiées et leurs effets sur le rythme de croissance actuel évalués ;
3. Au regard des gisements disponibles et des enjeux de compétitivité des technologies notamment, **un scénario SER** est proposé pour chaque filière EnR.